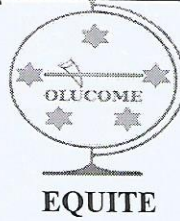


OBSERVATOIRE DE LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION ET LES
MALVERSATIONS ECONOMIQUES
INTEGRITE



OBSERVATORY FOR FIGHT
AGAINST CORRUPTION AND
ECONOMIC EMBAZZLEMENT
TRANSPARENCE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 015 /OLUCOME/ 9 /2020 PORTANT SUR LA
DETERMINATION ILLEGALE ET EXAGEREE DES FRAIS DE TEST DE DEPISTAGE A
LA COVID-19 AUX BURUNDAIS QUI VOYAGENT A L'ETRANGER**

« Le Gouvernement burundais devrait supporter les frais de dépistage à la Covid-19 de tous les burundais qui vont se faire soigner à l'étranger. »

1. L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) vient d'apprendre que le Ministère des finances, du budget et de la planification économique vient de sortir au début de ce mois de septembre une ordonnance ministérielle sur la détermination des frais de test de dépistage à la Covid-19. En son article 3, cette ordonnance stipule que : « Pour le cas des personnes se trouvant sur le territoire burundais voulant faire des voyages à l'extérieur du pays, elles doivent se munir d'un certificat de dépistage à la Covid-19 pour motif de voyage, octroyé par le Ministère ayant la santé publique dans ses attributions moyennant paiement d'une somme de Cinquante Dollars américains (50 USD) »
2. L'Observatoire trouve le contenu de cet article de ladite ordonnance illégal et exagéré du simple fait que la politique monétaire burundaise ne permet pas que les transactions se fassent en monnaie étrangère sur le territoire burundais. De plus, si le Gouvernement commence à permettre ces aspects du phénomène de dollarisation au pays, cela peut causer la dévaluation de la monnaie burundaise quitte à occasionner le remplacement de la monnaie actuelle.

Dans le même ordre d'idées, le Burundi est pauvre et sa population n'est pas à la hauteur de supporter ces frais de plus de 150 000 Fbu par personne et par voyage. Bien plus, les burundais qui se rendent à l'étranger sont à majorité des malades qui y vont bénéficier des soins médicaux qu'ils ne peuvent pas avoir chez les structures des soins burundais.

3. Le Coronavirus est une pandémie qui est survenue à l'insu de personne, les burundais n'ont pas prévu des moyens financiers pour vivre avec cette pandémie, ils ne s'y étaient pas préparés d'où l'OLUCOME demande au Gouvernement burundais de supporter à 80% au moins ces frais de test de dépistage à la Covid-19 pour ces burundais voyageant à l'étranger surtout pour ceux qui y vont pour des raisons de santé.

Fait à Bujumbura, le 21 / 09 / 2020

Gabriel RUFYIRÍ



Président de l'OLUCOME

[Signature] 21/09/2020